

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 8 Octobre 2026 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 8 puis 9

Nombre de votants : 9 puis 10

Nombre d'absents excusés : 3 puis 2

Nombre d'absents non excusés : 0

Date de la convocation : 01/10/2026

Date de la publication : 01/10/2026

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le : 13/10/2026

PRÉSENTS : M. LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE Bernard – Mme LE MER Anne – M. FROGER René – Mme LOUAPRE Michèle – M. KEROMEST Tugdual – Mme MORVAN Christine – Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse (à partir du point 4) – M. FONTAINE Antoine – Mme LALONNIER Marjorie

ABSENTS EXCUSÉS : M. MILLET Serge (a donné pouvoir à M. LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE Bernard) – Mme BRAULT Virginie – Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse (jusqu'au point 3)

ABSENTS NON EXCUSÉS :

SECRETAIRE : Mme LOUAPRE Michèle

6. POINT SUR L'ÉTAT DU PLATEAU SPORTIF

Monsieur le 3^{ème} Adjoint fait un état des lieux du plateau sportif :

Le plateau sportif se compose essentiellement du **terrain multisports**, du **parcours sportif**, de **l'aire de jeux** avec le toboggan, du terrain de pétanque et de l'aire de pique-nique.

Les trois premiers éléments sont vérifiés tous les ans par une entreprise pour en contrôler l'état.

Les principales remarques du rapport cette année étaient les suivantes :

- Les panneaux « interdiction aux véhicules à moteur » à l'entrée de l'aire de jeux sont manquants
> Les affiches sont prêtes, il n'y a plus qu'à les poser sur un support
- Des branches étaient tombées sur un agrès du parcours sportif
> Elles ont été enlevées
- Les étiquettes à poinçon du terrain multisports sont abimées voire illisibles, il convient de les renouveler
> Le prestataire sera sollicité pour commander ces éléments
- L'essai de charge au terrain multisport doit être effectué désormais (ce n'était pas le cas les premières années car il était neuf, il date de 2020)
> L'année prochaine, il faudra démonter la grille amovible en amont afin de pouvoir effectuer cette vérification
- Le toboggan est très vieillissant, il demande à être resserré de manière générale

>Une réflexion sera à envisager pour son renouvellement dans les prochaines années

Le conseil municipal a pris acte.

Le 1^{er} Adjoint,
Bernard LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE



La secrétaire de séance,
Michèle LOUAPRE